

NOUVELLES  
ARCHIVES DU MUSÉUM  
DEUXIÈME SÉRIE

---

NOTE

SUR UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE CHRYSOCHLORE

DE LA CÔTE DU GOLFE DE GUINÉE

ET SUR LES INSECTIVORES DU MÊME GENRE FAISANT PARTIE DE LA

COLLECTION DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

PAR

M. HUET

AIDE-NATURALISTE

---

Jusque dans ces derniers temps, le genre *Chrysochlore* avait été mal étudié, et la plupart des zoologistes, s'en étant tenus à l'examen des caractères extérieurs, dont la variabilité les avait trompés, avaient formé un grand nombre d'espèces dont les caractères étaient mal définis; aussi beaucoup d'entre elles ne paraissaient plus dans les nomenclatures qu'à titre de synonymie, lorsque, en 1867, M. Saint-Georges Mivart, dans son ostéo-

logie des insectivores (1), après avoir examiné la dentition des Chrysochlores, reconnut deux formes bien distinctes chez ces animaux : l'une caractérisée par 40 dents, dont le type était le *Chrysochloris aurea*, et l'autre n'ayant que 36 dents et pour laquelle il proposa le nom générique de *Chalcochloris*.

En 1883, M. G.-Ed. Dobson, zoologiste anglais, dans un fort beau travail sur la monographie des insectivores (2) où il recherche avec soin, les caractères distinctifs d'après la dentition et la forme du crâne, dans le groupe qui nous occupe, réduisit à cinq le nombre des espèces décrites depuis 1778 jusqu'à notre époque, et indiqua trois espèces appartenant au genre Chrysochlore, deux au genre Chalcochlore, les trois premières ayant 40 dents et les deux dernières n'en n'ayant que 36. Il se base aussi sur d'autres caractères dont nous reparlerons plus loin, en les empruntant au même auteur, après les avoir vérifiés sur les crânes des espèces que le Muséum possède.

Peut-être serait-il mieux de ne pas sectionner le genre Chrysochlore, qui est parfaitement naturel, d'autant plus qu'en plaçant dans un genre particulier le *C. rutilans* et le *C. obtusirostris* parce qu'ils n'ont que 36 dents, il n'y aurait pas de raison pour ne pas élever aussi au même rang le *C. villosa* et *C. Trevelyani*, dont les crânes sont si remarquables et si différents de ceux des autres espèces. Ces légères différences dans la dentition, ainsi que les modifications que subissent les crânes, seront utiles pour la distinction des espèces, les caractères extérieurs ne permettant pas toujours sûrement d'arriver à une détermination exacte, car ils varient beaucoup suivant l'âge des individus et suivant les conditions de saison.

Voyons maintenant quelles sont les différences que l'on observe dans chacune des espèces et au moyen desquelles on peut les déterminer assez facilement.

(1) MIVART, *Journal of Anatomy and Physiology. On the insectivora*, 1867, t. II, p. 117.

MIVART, *Annales des Sciences naturelles*, 5<sup>e</sup> série, t. IX, 1868, p. 336. Ostéologie des insectivores.

(2) DOBSON, *A Monography of the insectivora*, 1883, p. 108 et suivantes, pl. XI. Crânes.

Le type du genre créé par Lacépède, en 1798, est le *Chrysochloris aurea*, dont le crâne nous fournit à lui seul d'excellents caractères pour la détermination ; c'est d'abord l'existence d'une vésicule osseuse, très proéminente, logée de chaque côté de la tête, dans les fosses temporales et en avant des racines postérieures des arcades zygomatiques, dont le bord supérieur se continue sur le dessus du crâne, mais ne le surmonte pas et ne se réunit pas à la crête occipitale.

Les dents sont au nombre de 40, 10 de chaque côté et aux deux mâchoires.

$$\text{Formule dentaire : i. } \frac{3-3}{3-3}, \text{ c. } \frac{1-1}{1-1}, \text{ p. m. } \frac{3-3}{3-3}, \text{ m. } \frac{3-3}{3-3} = 40.$$

A la mâchoire supérieure, on voit en avant et de chaque côté une incisive forte, dirigée presque verticalement, comprimée d'arrière en avant et latéralement ; la seconde incisive est séparée de la première par un espace assez grand, elle est plus petite, aplatie latéralement et présente deux pointes, une antérieure qui est courte et une postérieure qui est moitié plus longue ; la troisième beaucoup plus petite que la précédente la touche presque ; elle est simple de forme et ne présente qu'une pointe, ce qui donne à cette dent la figure d'un V renversé. La canine qui est aussi aplatie latéralement est un peu séparée de la troisième incisive ; elle est plus épaisse et plus longue, mais ne présente qu'une seule pointe. Les trois prémolaires et les trois molaires, au contraire, sont beaucoup plus larges que longues. La première prémolaire porte une couronne en forme de triangle, dont l'angle aigu est placé en dedans ; à chacun des angles se trouve une pointe, ce qui fait que du côté externe il y en a deux et une seulement à l'angle interne ; la seconde prémolaire, quoique ayant la même forme générale, est plus forte, et on observe à la base de la dent au-dessous de l'angle interne un petit tubercule pointu ; la troisième prémolaire ainsi que la première molaire se ressemblent tout à fait et portent aussi des tubercules pointus à leur base ; la deuxième molaire est beaucoup plus petite, mais rappelle exactement les précédentes dans tous ses détails ; la

troisième molaire est très petite, aplatie latéralement et placée obliquement; sa couronne est composée de trois pointes : une à chaque extrémité de la dent et une au milieu qui est plus haute que celle des deux extrémités.

A la mâchoire inférieure, on voit en avant deux incisives à chaque mâchoire : la première est plus courte que la seconde et plus mince ; la troisième touche les deux premières, mais elle est en forme de fer de lance ; la canine, un peu plus longue, est de la même forme que les précédentes ; la première prémolaire ressemble aux dents que nous venons d'indiquer et, comme elles, est aplatie latéralement. La deuxième et la troisième pré-molaires sont plus hautes que larges, aplaties d'avant en arrière ; la couronne est aussi en forme de triangle, mais l'angle aigu au lieu d'être dirigé en dedans se trouve en dehors, ce qui fait que les pointes sont à l'opposé de celles de la mâchoire supérieure. La première, la deuxième et la troisième molaire sont de la même forme, mais vont en diminuant de hauteur, jusqu'à la dernière qui est très petite ; notons que l'on ne voit pas trace de la pointe postéro-interne que nous trouverons dans les espèces qui suivent.

Si nous examinons maintenant les caractères extérieurs de cette *Chrysochlore*, nous voyons que le nez se termine par une espèce de groin, formé par une peau nue, épaisse et coriace ; ce groin s'avance bien en avant de la bouche, qui est, ainsi que les narines, placée en dessous. On ne voit rien qui indique les yeux, même lorsqu'on enlève les poils ; au contraire, en cherchant avec soin, on découvre le trou auditif qui est très petit, parfaitement rond et garni d'une rangée de poils raides qui s'implantent circulairement sur son bord interne, formant au-devant de cet orifice une espèce de voile pectiné, recouvert encore par le poil de la tête.

Les membres antérieurs sont courts et empâtés dans la peau du corps, la main est large et calleuse ; elle est armée de quatre ongles, dont l'externe n'est qu'un tubercule ayant la forme d'une lentille ; le deuxième, au contraire, est très développé, il est très long, très fort et très épais ; le troisième est plus petit et en même temps plus faible ; le quatrième est très petit, mais, quoique court et aplati, il est bien conformé.

Les membres postérieurs sont faibles ; les pieds sont armés de cinq

ongles très petits, très aigus et arqués; l'externe est le plus court de tous, le deuxième est un peu plus long, le troisième et le quatrième sont égaux et le cinquième plus court.

La queue est nulle ou à peu près; cependant en examinant soigneusement la partie postérieure du corps on aperçoit ou plutôt on sent avec le doigt un petit tubercule arrondi, qui fait saillie sous la peau et qui est caché par les poils du corps.

Sur le nez les poils sont courts et raides, ils se dirigent tous de la partie nue du nez vers le dessus de la tête; en dessous, entre les narines et la bouche, ils sont très courts, raides et clairsemés; ils sont un peu plus longs sur le bord des lèvres et rangés symétriquement, si bien que, lorsque la bouche est fermée, l'ouverture est couverte par ces poils.

Les poils sur le corps sont de deux sortes : les uns sont mous et fins, c'est le duvet, qui est gris ardoise plus ou moins foncé; les autres sont longs, durs et un peu ondulés : c'est le jars; ce dernier est brun, ou roux, ou gris jaunâtre, et par la lumière il renvoie des reflets irisés d'or très brillants surtout lorsque le pelage est imprégné d'eau ou d'alcool.

Le Muséum possède huit exemplaires du *Chrysochloris aurea* : un qui est brun chocolat à reflets irisés violet et or; les lèvres et le menton sont blanc jaunâtre. Il provient du Cap de Bonne-Espérance, de la rivière de Swelendam.

Deux autres individus, dont l'un vient de Natal et l'autre du pays des Hottentots, sont brun chocolat un peu moins foncé, irisé de violet doré; un quatrième, qui vient aussi de Swelendam, est roux, sans reflet; le cinquième, venant de la Cafrerie, est gris, sans reflets; le sixième est gris rousâtre et vient de Caty (pays des Hottentots).

Les deux derniers sont très intéressants par leur coloration qui, à première vue, pourrait faire croire à une espèce différente, mais l'examen des crânes qui portent des vésicules dans les fosses temporales, la présence de 40 dents et l'absence de pointes postéro-internes aux molaires ne nous laissent aucun doute sur l'espèce à laquelle ils appartiennent, ce sont bien des *C. aurea*. L'un a le poil long, beaucoup plus fin et doux, il est d'une

teinte générale gris ocré ; le second, qui a aussi le poil doux, est complètement blanc jaunâtre ; ajoutons que même humide on n'aperçoit pas d'irisation, à peine si le poil est plus brillant ; ils viennent tous deux du Cap de Bonne-Espérance.

Le *Chrysochloris villosa* a, comme l'espèce précédente, 40 dents ; celles de la mâchoire supérieure ont à peu près les mêmes caractères que chez le *C. aurea*, cependant la seconde incisive est plus rapprochée de la première et les suivantes se touchent ; au contraire, à la mâchoire inférieure nous voyons qu'à la base postéro-interne des prémolaires et des deux premières molaires il existe un tubercule pointu très visible. Un autre caractère d'une grande valeur, vient s'ajouter à celui de la dentition, c'est celui de la racine postérieure de l'arcade zygomatique qui, se continuant sur la boîte crânienne et s'unissant à la crête occipitale, forme là une espèce de capuchon qui la recouvre ; enfin nous ne trouvons plus les vésicules des fosses temporales aussi développées, souvent même elles manquent complètement.

L'exemplaire monté que le Muséum possède, est un jeune individu. Le duvet est gris ardoise, les longs poils sont de couleur brun marron, irisé de violet carminé, même sur les poils secs ; lorsqu'on les imbibe d'eau ou d'alcool, ces teintes chatoyantes deviennent alors d'un brillant extraordinaire, justement par l'opposition de la coloration foncée de l'animal. Les joues ainsi que le dessus du nez et le menton sont couverts de poils courts, jaunâtres, qui, lorsque l'on regarde la tête en dessus et d'avant en arrière, forment une espèce de croissant bien marqué. Cet exemplaire vient de Knysna, du Cap de Bonne-Espérance.

M. Dobson pense que le *C. villosa* et le *C. Trevelyani* pourraient bien n'être qu'une seule et même espèce ; en effet l'exemplaire que nous avons et que nous rapportons au premier ressemble aussi beaucoup au second, si ce n'est la taille qui est très petite et la coloration qui est moins foncée. Les différences sont insaisissables, et nous croyons aussi que les variations de taille et de coloration que nous avons déjà constatées dans l'espèce typique pourraient aussi bien se produire dans celle-ci.

Quoi qu'il en soit et n'ayant pas les matériaux suffisants pour nous prononcer d'une façon plus nette à cet égard, nous donnerons le résumé des caractères que M. Dobson indique pour le *C. Trevelyani*.

La peau nue qui entoure le nez est beaucoup plus étroite que dans le *C. aurea*. Sous d'autres rapports, à part la taille qui est du double que dans le *C. villosa*, la forme de la tête et des membres est la même, le duvet est fin et de couleur roussâtre, les grands poils sont longs et durs, le tiers terminal est brun, irisé de violet; les différents spécimens varient beaucoup de coloration, le type est brun chocolat, un autre probablement plus jeune est brun clair, un troisième est gris brun; chez tous le bord des lèvres est blanchâtre.

Les deux espèces dont nous allons maintenant indiquer les caractères n'ont plus que 36 dents: ce sont les espèces pour lesquelles M. Mivart a proposé le nom générique de *Chalcochloris*.

Le *Chrysochloris rutilans* n'a que 36 dents, 9 à chaque mâchoire et de chaque côté.

$$\text{Formule dentaire : i. } \frac{3-3}{3-3}, \text{ c. } \frac{1-1}{1-1}, \text{ pr. m. } \frac{3-3}{3-3}, \text{ m. } \frac{2-2}{2-2} = 36.$$

La différence dans le nombre des dents, la présence d'une pointe postéro-interne aux molaires de la mâchoire inférieure et l'absence de la vésicule dans les fosses temporales sont des caractères au moyen desquels on pourra reconnaître cette espèce, qui diffère aussi de celles que nous avons déjà vues, par le pelage qui est fin, compact, roux jaunâtre, irisé d'une façon très brillante de vert doré et de violet très lumineux; le duvet est gris ardoisé ainsi que la base du jars.

Un autre exemplaire de la même espèce est un peu plus foncé, il est roux brun, mais l'irisation est la même, le poil est aussi fin et aussi serré, le duvet est très fourni et il est gris; les ongles sont forts, surtout le second qui est très robuste et qui présente du côté externe une espèce de gouttière qui le parcourt dans toute sa longueur; il vient de la Cafrerie (Natal).

Le *Chrysochloris obtusirostris* dont le Muséum ne possède aucun repré-

sentant, vient d'Inhambane, près la côte sud-est d'Afrique, par 24° de latitude.

D'après la description de Peters (1) reproduite par M. Dobson (2), cette espèce serait un peu plus petite que *C. aurea*, mais s'en distinguerait aisément par une molaire de moins à chaque mâchoire, par l'absence de la vésicule dans les fosses temporales et par le museau qui est plus large.

Le poil est brun foncé, brillamment irisé de gris doré cuivré ; les côtés de la tête, les lèvres, le menton et le cou sont blanc jaunâtre, chaque poil, excepté ceux qui sont jaunâtres, est de couleur ardoisé à la base, plus pâle au milieu et brun foncé à son extrémité ; c'est cette partie qui est métallique.

Comme nous l'avons vu par les espèces que nous avons examinées, jusqu'à présent, on croyait ce genre confiné dans la partie australe de l'Afrique ne remontant pas au-dessus du tropique du Capricorne, qui semblait limiter l'aire de la distribution géographique de ces animaux, lorsqu'en 1883, le Muséum d'histoire naturelle reçut d'un voyageur qui explorait la côte du golfe de Guinée, deux exemplaires dans l'alcool d'une espèce nouvelle de Chrysochlore ; l'un a été monté, l'autre est conservé dans l'alcool et a servi pour prendre les dimensions exactes de ce nouveau type spécifique.

CHRYSOCHLORIS LEUCORHINA, Nov. sp.

Cette jolie espèce à laquelle je donnerai le nom de *leucorhina*, à cause de la teinte blanche qui existe sur toute la portion antérieure de la tête, est différente de toutes les espèces connues, non seulement par ses dimensions plus petites et par sa coloration, mais aussi par les caractères du crâne, qui paraissent être empruntés tantôt à l'une des formes tantôt à une autre des différents types spécifiques de ce groupe.

En effet, par les caractères du crâne dépourvu de vésicules dans les

(1) PETERS, Reise nach Mozambig Saugeth., p. 70, pl. XVIII, fig. 1, et pl. XXII, fig. 18 à 23.

(2) *Loc. cit.*



fosses temporales, par un plus petit nombre de tubercules pointus à la base interne des molaires supérieures et par la présence d'une pointe postéro-interne à la canine et aux deux premières prémolaires inférieures, le *C. leucorhina* se rapproche des Chrysochlores à 36 dents; d'autre part il s'en éloigne en ce qu'il a 40 dents comme dans le *C. aurea*, le *C. villosa* et le *C. Trevelyani*, et en ce que les molaires sont dépourvues de la pointe postéro-interne qui se trouve chez le *C. rutilans* et le *C. obtusirostris*.

Nous avons donc affaire ici à une espèce intermédiaire qui doit prendre place entre les Chrysochlores à 40 dents et celles qui n'en ont que 36, car elle a des caractères communs avec l'une et l'autre de ces deux formes.

Si nous examinons le crâne et que nous le comparions à ceux des autres espèces, nous sommes frappés de son aspect lourd, surtout dans la portion antérieure: cela tient à ce que la tête est petite et courte, que le front est large ainsi que les os nasaux, ceux-ci n'offrant pas de dépressions latérales aussi prononcées que d'ordinaire; d'autre part, la ligne supérieure de la tête, au lieu de présenter une ligne brisée par des sinuosités, est convexe sur tout son parcours, qui est régulièrement bombé. Ces détails de forme feront bien reconnaître ce crâne de celui des espèces australes chez lesquelles nous ne trouvons pas ces dispositions.

Les arcades zygomatiques sont très faibles dans la portion antérieure, mais postérieurement elles s'élargissent en forme de palette; elles sont très minces et très délicates, s'insérant sur le temporal où l'on remarque un détail très intéressant à noter. Toute la portion tympanique intérieurement et extérieurement ainsi que la portion antérieure et postérieure des bulles auditives sont garnies d'une couche celluleuse qui surmonte ces portions de la boîte cérébrale et empâte l'articulation de l'arcade zygomatique à son point d'insertion avec le temporal. Le dessin de cette concrétion est d'un détail très fin et très délicat, il ressemble un peu à une mosaïque de petites pierres taillées irrégulièrement et d'une teinte jaunâtre (1). Nous

(1) Voy. pl. 1, fig. 2, 3 et 4.

ne trouvons rien de semblable chez les autres espèces que nous avons examinées avec soin à ce point de vue.

Si maintenant nous étudions les caractères de la dentition, nous allons aussi constater des différences appréciables qui nous permettront de distinguer le *C. leucorhina*.

Comme dans les *Chrysochloris aurea*, *villosa* et *Trevelyani*, nous trouvons bien 40 dents; la formule dentaire sera donc comme dans ces espèces :

$$c. \frac{3-3}{3-3}, i. \frac{1-1}{1-1}, p. m. \frac{3-3}{3-3}, m. \frac{3-3}{3-3} = 40.$$

A la mâchoire supérieure, la première incisive est petite, arrondie en avant, aplatie obliquement sur sa face externe. Sur son bord postérieur on voit une espèce de denticulation, mais qui doit disparaître lorsque l'usure de la dent est un peu avancée. La deuxième incisive est séparée de la première par un espace presque aussi large que cette dent elle-même; elle a une forme conique, et l'on ne voit pas la double pointe que l'on observe dans toutes les autres espèces; elle est aplatie latéralement, son bord postérieur est tranchant. La troisième incisive est plus petite, l'espace qui la sépare de la précédente est très étroit, si bien que toutes deux se touchent presque; sa forme n'a rien de remarquable, elle ressemble à un cône raccourci; la canine, au contraire, présente deux pointes, l'une antérieure qui est longue, l'autre à la base postérieure qui est très petite; cette dent est aussi rapprochée de la dernière incisive, mais cependant l'espace est plus grand que celui des deux dernières que nous venons de décrire. La première et la deuxième prémolaire se ressemblent, elles affectent la forme triangulaire que nous constatons chez tous les *Chrysochlores*; la base du triangle, qui est externe, porte deux pointes; du côté interne existe une pointe très acérée et très élevée qui indique l'angle aigu, ces trois pointes sont séparées par un enfoncement profond de la couronne de la dent. La troisième prémolaire, qui est la plus large de toutes, est exactement semblable aux deux précédentes, mais nous voyons à sa base interne une

seconde pointe que nous retrouverons aussi sur la première et la deuxième molaire. Les trois prémolaires vont en augmentant de largeur jusqu'à la troisième ; au contraire, les trois molaires vont en diminuant jusqu'à la dernière ; la première et la deuxième sont en tout point pareilles aux dernières dents que nous avons vues et portent aussi à leur base interne la pointe supplémentaire dont nous avons parlé. La dernière molaire est très petite, placée obliquement, et n'a pas la même forme ; c'est une dent aplatie latéralement, composée d'une lame à trois pointes, une à chaque extrémité et une au milieu plus haute et plus forte que les deux autres. Comme on le voit, nous ne trouvons que trois dents qui présentent la pointe supplémentaire comme chez le *Chrysochloris rutilans*, mais dans notre espèce c'est à la troisième prémolaire qu'elle commence, tandis que dans le *C. rutilans* c'est à la seconde, ainsi que dans le *C. aurea*, *C. villosa* et *C. Trevelyani*, ce qui fait que dans ces dernières espèces il y a quatre dents molaires qui ont ces pointes additionnelles, tandis qu'il n'y en a que trois dans le *C. rutilans*, le *C. obtusirostris* et le *C. leucorhina*.

A la mâchoire inférieure, bien que la forme générale des dents soit à peu près la même que dans toutes les espèces de ce groupe, nous trouvons des différences notables qui fournissent de bons caractères. La première incisive est petite, simple de forme, présentant une surface plane en avant ; la deuxième est d'un tiers plus longue, sa surface est latérale, assez large, et on aperçoit, à sa base interne, une petite pointe qui se détache sur la partie plane, en dedans ; la troisième incisive est très petite, composée de deux pointes : l'une est large, c'est la dent elle-même, qui porte à sa base postérieure une petite dent bien détachée. La canine est exactement pareille comme détails, mais elle est plus longue. La première prémolaire ainsi que la deuxième rappellent, par la forme de la couronne, ce que nous avons vu à la mâchoire supérieure, mais de l'autre côté la base de l'angle est du côté interne et porte deux tubercules, tandis que l'angle aigu est externe, surmonté d'une pointe très élevée et acérée. Ces deux prémolaires portent à leur base une pointe postéro-interne bien indiquée ; tout en augmentant de longueur, de la première à la troisième, cette dernière dent

ainsi que les trois molaires qui suivent sont exactement semblables, mais on ne trouve à aucune d'elles la pointe postéro-interne dont nous venons de parler ; par ce caractère cette espèce est intermédiaire aux *Chrysochlores* et aux *Chalcochlores*, puisque nous ne trouvons pas de trace de ces pointes chez les espèces à 40 dents et qu'au contraire nous constatons leur présence à toutes les dents de la mâchoire inférieure des espèces qui n'ont que 36 dents.

Pour terminer ce qui est relatif au crâne de notre espèce, il faut ajouter que la mâchoire inférieure est très faible, et si mince que les os sont transparents.

Enfin l'on compte 7 vertèbres cervicales, 19 côtes, 4 vertèbres lombaires, 3 ou 4 sacrées et 8 ou 9 caudales. Le nombre de ces dernières est douteux, ces vertèbres n'étant pas très distinctes.

Les caractères extérieurs sont assez nets. La tête est très courte et très élargie ; la portion nue du nez est intéressante à étudier ; vue en dessus, elle présente sur sa limite supérieure une espèce de bourrelet frangé qui se prolonge de chaque côté jusque sur les lèvres supérieures ; au-dessous nous voyons un autre bourrelet lisse qui est limité par un sillon profond, puis une portion ovoïde formant le bout du nez ; au milieu de cette plaque, se dessine une sorte d'écusson constitué par un épaissement de la peau, qui se trouve sur le bord du nez en se continuant en dessous, où se trouvent les narines, percées au milieu d'une série de bourrelets, qui doivent enclore hermétiquement les orifices lorsque l'animal est occupé à fouir ; au-dessous se trouve la bouche qui est petite. La lèvre supérieure est garnie sur son bord d'une série de poils plus longs que les autres, rangés symétriquement, assez serrés les uns contre les autres et formant un rideau devant l'ouverture buccale.

Il n'existe pas trace d'yeux, pas même un point comme celui que l'on voit chez la taupe ; au contraire, en soulevant les poils, on distingue très bien un trou auditif, très petit, parfaitement rond et garni aussi sur son bord interne, de petits poils raides qui s'implantent horizontalement autour de cet orifice et qui, en se croisant, forment là un obstacle d'autant plus sûr qu'il est encore recouvert par les poils de la tête.

Aux membres antérieurs, la main n'a que quatre doigts, qui portent des ongles ; l'externe est un véritable tubercule dont l'ongle a une forme lenticulaire, le deuxième au contraire est très fort et très pointu, le troisième est un peu plus petit et en même temps plus faible, enfin le quatrième est très petit, quoique bien formé ; il est obtu ; tous sont de couleur jaunâtre.

Aux membres postérieurs, les doigts sont au nombre de cinq ; tous portent un ongle faible mais très aigu ; le premier et le cinquième sont très courts, le deuxième et le quatrième sont égaux, le troisième ou médian est un peu plus long.

Les mains et les pieds, vus en dessous, présentent une peau épaisse, où l'on voit des bourrelets et des enfoncements qui donnent à ces organes un aspect calleux et très robuste.

Le corps est trapu, et à sa partie postérieure, en cherchant sous le poil, on trouve un petit tubercule gros comme un grain de millet : c'est la queue dont le bout fait saillie sous la peau.

Le tiers antérieur de la tête est revêtu en dessus de poils courts, raides et très serrés ; les lèvres et le menton sont garnis de poils plus courts encore et moins serrés ; ils sont, comme en dessus, d'une teinte blanc jaunâtre, mais ne présentent pas d'irisation ; le reste du pelage, sur toutes les autres parties du corps, est doux et soyeux. Ce revêtement se compose de deux sortes de poils : l'un, court et fin, c'est le duvet ; il est très fourni et de couleur grise ; l'autre est le jars, il est long, gris à la base, devenant progressivement plus foncé jusqu'à la pointe qui est d'un brun chocolat foncé, irisée d'une façon très brillante même sur l'animal sec, d'un vert laqué magnifique ; les poils imbibés d'alcool sont encore plus brillants aussi bien en dessus qu'en dessous.

Toutes les parties supérieures de ce joli animal sont, comme nous l'avons dit, d'un brun chocolat foncé ; la gorge, les bras, le ventre et les jambes sont revêtus de poils plus courts et plus fins ; ils sont gris terne, mais entremêlés de quelques poils à pointes métalliques qui s'irisent, par le reflet de la lumière, des teintes vertes des parties supérieures ; la portion

inférieure thoracique est de la même couleur que le dos et aussi brillamment irisée que celui-ci.

Nous n'avons pas de détails sur les habitudes de ce mammifère qui a été pris au Congo sur la côte du golfe de Guinée. C'est, comme on le voit, une espèce qui remonte très haut sur la côte occidentale d'Afrique où ce genre paraît plus répandu, puisque sa présence est constatée au Cap, à Angole et au Congo, tandis que sur la côte orientale il ne se rencontre pas au-dessus de Mozambique; du moins jusqu'à présent on n'en a pas signalé de représentants au delà de cette limite.

On ne sait malheureusement que peu de chose relativement aux mœurs des Chrysochlores; Smith, Smuts et Peters nous apprennent qu'ils vivent principalement dans les prairies où ils se creusent de profondes galeries, se nourrissant de larves d'insectes et de vers. Il serait fort intéressant de rechercher si les habitudes de ces insectivores présentent quelque analogie avec celles des Taupes; si elles ont un donjon dans lequel elles se retirent pendant les heures de repos, des galeries de chasse, des galeries et un asile réservés à la reproduction. Il y aurait certainement là un sujet très intéressant de recherches pour un naturaliste qui résiderait dans le sud de l'Afrique.

M. Dobson, en se basant sur la conformation des membres des Chrysochlores, comparés à ceux des Taupes, et principalement sur la forme et la direction des surfaces articulaires, admet que la manière de fouir des premiers de ces animaux doit être différente de celle des seconds. Les pattes antérieures, au lieu d'être élargies en bêches puissantes, sont comprimées dans toute la portion palmaire; l'angle du doigt médian est étroit et allongé; cette main ressemble plutôt à la lame d'une pioche et rappelle un peu, par son aspect, celle de certains rats-taupes du groupe des *Spalax*. Ce serait donc une modification de l'appareil locomoteur, en rapport avec la nature du terrain où vivent les Chrysochlores, lequel se compose principalement de sable et de graviers; leurs pattes, en forme de pioches étroites, l'entament facilement, tandis que les larges bêches des Taupes sont adaptées aux terres grasses et argileuses que fréquentent ces animaux.

## MESURES DU CRANE EN DESSUS.

Longueur totale du crâne. . . . .	0,021
Du bout de l'os nasal au coin antérieur de la fosse orbitaire. . . .	0,009
— — au bord postérieur de l'arcade zygomatique . . . . .	0,016
— — au trou auditif . . . . .	0,011
Largeur antérieure des os du nez . . . . .	0,005
— des os frontaux . . . . .	0,008
— du crâne en arrière des fosses orbitaires . . . . .	0,016

## EN DESSOUS.

Longueur de la série des dents supérieures. . . . .	0,009
— — — inférieures . . . . .	0,008
Écartement externe entre les séries dentaires à la 1 <sup>re</sup> molaire . . .	0,007
— interne — — — . . . . .	0,005
Longueur de la voûte palatine. . . . .	0,008
— entre les deux bulles auditives. . . . .	0,001

## MESURES DE L'ANIMAL ENTIER.

Largeur de la partie nue du nez. . . . .	0,008
Longueur — — . . . . .	0,004
Distance entre les deux narines . . . . .	0,002
Longueur du 2 <sup>e</sup> ongle de la main . . . . .	0,006
— du 3 <sup>e</sup> — — . . . . .	0,003
— du 4 <sup>e</sup> — — . . . . .	0,001
— du pied, du talon au bout du 3 <sup>e</sup> ongle. . . . .	0,011
Du bout du nez au trou auditif. . . . .	0,019
Longueur totale, du bout du nez au tubercule caudal. . . . .	0,110

## EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

---

- Fig. 1. — *Chrysochloris leucorhina* de grandeur nature.  
Fig. 2. — Tête et mâchoire inférieure vues de profil.  
Fig. 3. — Tête vue par la face supérieure  
Fig. 4. — Tête vue par la face inférieure.  
Fig. 5. — Nez vu en dessous.  
Fig. 6. — Nez vu en dessus.  
Fig. 7. — Tête de grandeur naturelle.  
Fig. 8. — Série des dents de la mâchoire inférieure vue de face.  
Fig. 9. — Série des dents de la mâchoire supérieure vue de face.  
Fig. 10. — Série des dents supérieures et inférieures vues de profil.  
Fig. 11. — Main vue en dessous.  
Fig. 12. — Main vue en dessus.  
Fig. 13. — Dent molaire inférieure grossie.  
Fig. 14. — Dent molaire supérieure grossie.  
Fig. 15. — Pied vu en dessous.  
Fig. 16. — Pied vu en dessus.
-